



COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : f francquembergue@yonne.fff.fr

PV128 St et Rég II

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du
23 janvier 2025

Président : M. Sabatier Patrick

Présents : Messieurs Romojaro Mickaël et Trinquesse Jean-Louis

Début de la réunion : 14 h 00

Entente jeunes – saison 2024-2025

La commission prend note et valide l'entente jeunes :

Catégorie U7 :

- Quarré/Magny

Fin de la réunion : 14 h 15.

Le Président

Sabatier Patrick

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale.
d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*